

LE PUBLICISTE.

NONIDI 9 Vendémiaire, an VII.

30 Septembre, 1794!



Bruits en Espagne de prochains changemens de ministres. — Distribution d'argent au peuple de Naples par l'ambassadeur d'Angleterre, en jouissance du combat naval. — Arrivée auprès des Dardanelles d'une escadre russe qui doit entrer dans la Méditerranée. — Proclamations publiées en Irlande par le commandant des troupes françaises, lors du débarquement.

ESPAGNE.

De Saint-Illfonse, le 28 fructidor.

La nomination de don Francisco de Saavedra au ministère des affaires étrangères, & celle de don Miguel Cayetano Soler à celui des finances, ont été annoncées en ces termes dans la gazette de Madrid du 25 de ce mois. C'est le roi qui parle à son ministre de la guerre, don Juan-Manuel Alvarez :

« Pour prouver combien m'ont été agréables les services de don Francisco de Saavedra, & le mérite distingué qu'il a acquis dans la secrétairerie d'état & des dépêches pendant le tems qu'il en a été chargé par *interim*, je me suis déterminé à le nommer pour en remplir les fonctions en propriété; & cédant aux instances répétées qu'il m'a faites pour que je le nomme de celle du département des finances d'Espagne & des Indes, à cause de grave maladie, je l'ai conféré au sur-intendant don Miguel Cayetano Soler. Tenez cet avis pour entendu, & communiquez-le ».

Les circonstances ont rendu depuis quelque tems les changemens de ministres si fréquens, que déjà le public parle de la démission de celui des finances & de celui de grace & de justice, & désigne leurs successeurs.

Le séjour de l'Escurial paroît favorable à M. de Saavedra. Depuis qu'il y est, sa santé s'est un peu améliorée.

On prétend que M. d'Urquijo n'exercera pas long-tems par *interim* une partie des fonctions de la place de ministre des affaires étrangères, & qu'on lui destine la mission de Hollande.

ITALIE.

De Rome, le 24 fructidor.

On cherche à faire croire dans cette ville & dans nos départemens, que la république romaine n'aura qu'une existence éphémère, & qu'elle sera sacrifiée aux caprices de l'empereur, qui prétend mettre la paix à ce prix. On veut établir des rapprochemens entre notre situation & celle de Venise. Ces bruits absurdes ont fixé l'attention des commissaires français; ils ont demandé qu'on traduisit ceux qui les accrédoient devant la commission militaire. On assure que le général commandant va publier une proclamation pour les démentir.

De Gênes, le 1^{er} jour complémentaire.

Il vient d'entrer dans notre port un navire génois parti de Naples le 21 fructidor. Il annonce qu'en jouissance des suites du combat naval, le ministre anglais a illuminé son hôtel pendant trois nuits, & jetté beaucoup

d'argent aux lazaroni qui ont crié : vive l'Angleterre ! Il rapporte aussi que toutes les troupes napolitaines étoient en mouvement, & qu'elles sembloient se préparer à l'invasion de la république romaine.

Depuis plusieurs jours, on parle ici d'une déclaration de guerre de la Porte contre la France; mais cette nouvelle est plus que suspecte, parce qu'elle vient de Naples & de Venise. Il paroît néanmoins certain que la descente en Egypte a été faite sans le consentement du grand Turc, puisque Buonaparte a été obligé de livrer une bataille sanglante avant d'arriver au Caré. Les préparatifs maritimes qu'on fait à Constantinople semblent aussi destinés pour l'Egypte.

Des bruits de réforme se répandent de nouveau & excitent beaucoup d'inquiétudes. On prétend que le commissaire Faypoult, en approuvant la destitution de quelques membres du corps législatif ligurien, blâme le choix qu'on a fait, & dit hautement que les anarchistes les ont dirigés. On ajoute que, pour rétablir l'équilibre, il proposera l'expulsion de quelques députés qui professent des principes contraires à ceux des exclus. On étoit persuadé que l'espèce de 18 fructidor qui a eu lieu ici, n'avoit pour objet que d'écarter quelques députés paralyseurs. Le général en chef Brune & le chargé d'affaires Belleville ne paroissent pas s'être proposé d'autre objet, & ne provoqueront sans doute pas de réforme ultérieure.

De Milan, le 3^e jour complémentaire.

Notre directoire a envoyé une circulaire à tous ses commissaires, pour les charger, sous leur responsabilité, de maintenir l'ordre & la tranquillité, lorsqu'on publiera les dernières réformes. Plusieurs commissaires ont donné leur démission; ceux qui s'étoient déclarés contre les changemens, sont destitués.

Le général en chef adoucit dans l'exécution, ce qu'ont de rigoureux les mesures qui accompagnent la réforme.

Le commissaire français Faypoult a été retiré dans l'hôtel de l'ambassadeur de la république française. Il n'est point vrai, comme on s'est plu à le répandre, qu'il ait été insulté dans les rues, ni que sa sûreté soit menacée, ce sont ses grandes occupations qui l'obligent à vivre dans la retraite. Il travaille dans ce moment-ci pour nous, à un système complet de finances.

Haller est toujours à Milan. D'Espagnac a acheté la maison de campagne du duc de Modene, à très-bon compte.

DANEMARK.

De Copenhague, le 27 fructidor.

D'après la résolution du roi, du 12 de ce mois, on a

accordé de grands privilèges aux 144 pêcheurs hollandais qui s'étoient retirés à Farsund en Norwege pour se soustraire aux poursuites des anglais. Ils s'établiront dans ce pays.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 29 fructidor.

Le prince Requin a reçu de sa majesté une tabatière garnie de diamans, estimée 40,000 florins.
Le général Mack est parti pour Naples.

L'envoi de la grosse artillerie à l'armée continue. On fait de nouveaux contrats d'approvisionnement pour nos troupes. Les régimens de Bohême ont ordre de se tenir prêts. Le recrutement se pousse avec une activité nouvelle, dans Vienne même. La police arrête ceux qu'on trouve après minuit dans les rues. Ceux dont les papiers ne sont pas en règle, sont conduits aux bureaux des conscriptions militaires & ordinairement enrôlés là, malgré eux.

Des lettres arrivées aujourd'hui de Constantinople portent qu'une escadre russe, venant de la Crimée, est arrivée le 11 de ce mois auprès des Dardanelles, & qu'elle n'attend qu'un vent favorable pour entrer dans la Méditerranée. Elle est composée de douze vaisseaux de ligne, de quatorze frégates & soixante galères, avec des troupes de débarquement. D'autres lettres répètent la nouvelle que le grand-seigneur a été contraint par Paul I^{er}. de déclarer la guerre à la France & de faire marcher contre Buonaparte.

Les lettres de Cracovie annoncent qu'il est entré une seconde division de l'armée russe dans la Galicie.

(Extrait des gazettes autrichiennes privilégiées).

A L L E M A G N E.

De Ratisbonne, le 5^e. jour complémentaire.

Notre bourgeoisie est accablée par les logemens de gens de guerre. On attend des divisions des régimens Manfredini & Kerpen, avec des hussards & des hongrois chargés de donner la chasse aux nombreux déserteurs de l'armée impériale.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 22 fructidor.

La gazette extraordinaire de la cour, après avoir rapporté la lettre dans laquelle lord Cornwallis annonce la reddition des troupes françaises, publie la pièce suivante, proclamée par les français, après leur débarquement.

Liberté.

ARMÉE D'IRLANDE.

Egalité.

Au quartier-général à Castlebar, le 14 fructidor, an 6 de la république française, une & indivisible.

Le général Humbert, commandant en chef de l'armée d'Irlande, desirant organiser, dans le plus bref délai, un pouvoir administratif pour la province de Connaught, arrête ce qui suit :

1^o. Le gouvernement de la province de Connaught résidera à Castlebar jusqu'à nouvel ordre.

2^o. Le gouvernement sera composé de 12 membres, qui seront nommés par le général en chef de l'armée française.

3^o. Le citoyen Jean Moore est nommé président du gouvernement de la province de Connaught; il est spécialement chargé de la nomination & réunion des membres du gouvernement.

4^o. Le gouvernement s'occupera sur-le-champ d'organiser la milice de la province de Connaught, & d'assurer la subsistance des armées française & irlandaise.

5^o. Il sera organisé huit régimens d'infanterie, chacun de 1,200 hommes, & quatre régimens de cavalerie, chacun de 600 hommes.

6^o. Le gouvernement déclarera rebelles & traîtres à la patrie, tous ceux qui ayant reçu des habits ou des armes ne rejoindront pas l'armée dans les vingt-quatre heures.

7^o. Tout individu, depuis 16 ans jusqu'à 40 inclusivement, est requis, au nom de la république irlandaise, de se rendre de suite au camp français, pour marcher en masse contre l'ennemi commun, le tyran d'Irlande (l'anglais), dont la destruction peut seule assurer l'indépendance & le bonheur de l'antique Hibernie.

Signé, HUMBERT, général commandant en chef.

Les Français ont aussi répandu une proclamation dont voici les principaux traits.

Liberté, tranquillité, union.

« Voyez enfin les français arrivés parmi vous; ils viennent soutenir votre courage, partager vos dangers, & mêler leur sang au vôtre pour la cause sacrée de la liberté. Ils sont prédécesseurs d'autres français que vous allez servir dans vos bras ».

« Nous jurons le respect le plus inviolable à vos propriétés, à vos loix, à vos opinions religieuses. Soyez libres, soyez maîtres dans votre pays; nous ne voulons d'autre conquête que celle de votre liberté, & d'autres succès que les vôtres... Peut-il exister un irlandais assez vil pour se séparer, dans de si heureuses conjonctures, des intérêts de sa patrie! s'il en existe, braves amis, qu'ils soient chassés du pays qu'ils trahissent, & que leurs propriétés soient la récompense d'hommes généreux qui savent combattre & mourir ».

Un cutter anglais a enlevé dans la baie de Killala, un brick & un sloop qui servoient de magasin de munitions aux Français. Ils en avoient emporté la veille six barils de poudre.

On assure qu'enfin il y a un cartel d'échange réglé entre la France & l'Angleterre.

S'il en faut croire le bruit public, le général Stewart, doit entrer dans la Méditerranée avec des forces considérables. L'on suppose que son objet est d'attaquer ou la Corse, ou Malte, ou les isles ex-venitiennes.

Le ci-devant duc de Berry est parti d'Edimbourg pour se rendre sur le continent. Il a été escorté par un détachement de dragons jusqu'à Leith, où il s'est embarqué sur la *Tisiphone*.

Le vaisseau américain la *Zenobia* a confirmé le rapport, que le gouvernement des Etats-Unis avoit donné ordre de saisir & de s'emparer de tous les navires français trouvés sur la côte d'Amérique, & qu'on armoit en grande hâte plusieurs vaisseaux américains.

Les 3 pour cent consolidés sont à 50.

D'après l'ouvrage statistique le plus récent du docteur Price, le nombre total des lords non-ecclésiastiques de la Grande-Bretagne, y compris les 69 lords écossais qu'en ne peut jamais augmenter, suivant l'acte d'union, est de 273. Pendant le regne actuel on a créé 5 ducs, 10 marquis, 28 comtes, 10 vicomtes, 89 bar nets; en tout, 142 pairs, qui ont tous leur entrée dans la chambre des pairs, & qui, par reconnaissance, renforcent la plupart le parti ministériel.

Il a paru ici un tableau complet & comparatif des banqueroutes qui ont eu lieu en Angleterre depuis 1784 jusqu'en 1797. Il peut donner une idée des variations de notre situation morale ou commerciale; car les ban-

queroutes touchent à ces deux côtés. La mauvaise foi en fait autant que le malheur.

On remarque qu'en 1749, il y eût en tout 91 faillites.

En 1758, elles s'élevèrent à 315

En 1778 à 656

Depuis cette époque, il y en eût 4 à 5 cents par an, si ce n'est en 1788 où on

en compta 707

En 1789 562

En 1790 585

En 1791 583

En 1792 636

En 1793 (première année de la guerre) 1361

En 1794 816

En 1795 708

En 1796 760

En 1797 869

Ce tableau est aussi un moyen de juger les effets de la guerre sur la fortune des particuliers & sur la prospérité des nations.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

D'Aarau, le 3 jour complémentaire.

La journée du 23 fructidor est un de ces exemples terribles, dont les peuples sages doivent profiter. Le spectacle que présente aujourd'hui le Bas-Underwald est affreux. Cette terre, que la nature sembloit avoir destinée pour être le séjour du repos, est convertie de ruines & de cadavres.

Voici un extrait de la lettre que le général Schawembourg écrivait, le 24 fructidor, au général Jordy, à la suite de ces événemens :

« Vers six heures du soir, nous nous trouvâmes tout-à-fait maîtres de cette malheureuse contrée (la vallée de Stanz) qui est en grande partie brûlée & ravagée. Il étoit impossible de mettre des bornes à la rage des soldats, parce que plusieurs de leurs camarades avoient été égorgés dans différens postes. Nous avons perdu beaucoup de monde; ce qui étoit inévitable avec l'incroyable obstination de ces hommes audacieux jusqu'à la fureur. Plusieurs prêtres, & aussi un grand nombre de femmes, hélas ! sont restés sur la place : tout ce qui étoit armé a péri. Nous avons environ trois cents cinquante blessés. C'étoit une journée des plus chaudes que j'aie jamais vues. On se battoit avec des massues. On s'écrasait avec des éclats de rocher ; on combattoit sur l'eau : en un mot, on employoit pour s'exterminer, tous les moyens possibles. Nous avions plusieurs milliers de spectateurs, qui étoient accourus de différens cantons, & dont la contenance s'attristoit, à mesure que nous avançons. Tout l'Underwald est soumis. Je marcherai le 26 contre Schwitz : s'il résiste, j'y ferai un exemple aussi terrible. Les papiers qui sont tombés entre mes mains, prouvent que si nous n'avions pas triomphé de ces incensés, dans peu le soulèvement seroit devenu général : tout se tenoit. Mais les instigateurs ont péri pour la plupart; Les paysans eux-mêmes, dont les yeux sont enfin ouverts, m'amenent les autres.

« Le directoire helvétique m'a demandé une commission militaire. Si notre gouvernement accueille sa demande, ces perturbateurs recevront le prix qu'ils ont mérité. J'espère que ce sera la dernière affaire de cette guerre. Tous ces faits sont affligeans ! Sans compter les désarmemens particuliers, nous avons pris douze canons & six drapeaux. Le chef de brigade Delpoint est blessé à bras droit. Nous avons perdu plusieurs officiers. Signé, SCHAWENBOURG.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Du Havre, le 6 vendémiaire.

Avant-hier, à la marée du soir, il parut au large sept grosses fregates, une goëlette & trois petites embarcations. Un coup de vent, resté de l'équinoxe, les a sans doute écartés, car on ne les signale plus.

DE PARIS, le 8 vendémiaire.

Le mauvais tems a abattu quelques-unes des arcades qui entouraient le temple de l'Industrie au Champ de Mars. En conséquence, l'exposition des produits des arts a cessé; & il n'y aura décadé ni concert ni illumination, comme on l'avoit annoncé.

— Malgré les préparatifs, chaque jour plus menaçans, entre la république française & l'Autriche, il paroît qu'on n'a encore ni de part ni d'autre renoncé à continuer les négociations.

— Le directoire vient de prendre un arrêté très-sévère pour obliger les employés à être assidus dans leurs bureaux; ils seront tenus d'y être depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Dès neuf heures, on fera courir une liste sur laquelle chacun sera tenu de signer son nom. Il en sera de même à quatre heures; le même moyen sera aussi employé dans l'intervalle, mais non à une heure fixe. La première absence, sans raisons légitimes, sera punie d'une amende de dix jours de traitement; la seconde, d'une amende d'un mois; & en cas de récidive, les contrevenans seront remplacés. Les mêmes dispositions sont applicables aux employés des administrations centrales des départemens.

— Le directoire exécutif, par une décision du 3 de ce mois, a arrêté qu'il ne seroit plus nommé de commis extraordinaires de la marine dans les ports de la république, & que le nombre de ceux actuellement employés seroit réduit au plus strict nécessaire.

— Le gouvernement a fait placer dans l'hospice destiné aux vieillards une femme de couleur qui a 120 ans accomplis. Elle monte encore, sans être fatiguée, un escalier de deux étages.

— Il vient d'être établi auprès du ministre de l'intérieur une espèce de conseil semblable à celui qui existoit déjà auprès du ministre de la justice. Il est composé de trois membres, parmi lesquels sont Gallois, le même qui a été commissaire à Loudres pour les prisonniers de guerre; & Miot, ci-devant commissaire des relations extérieures. Nous ignorons le nom du troisième. Ils ont six mille fr. d'appointemens.

— On annonce quelques changemens dans nos envoyés à l'étranger, & notamment dans ceux que nous avons en Italie.

— La rentrée de notre division sortie de Brest, paroît se confirmer.

— C'est aux Etats-Unis d'Amérique que sont, dit-on, passés quelques-uns des déportés. Cette nouvelle a été apportée à Plymouth par la frégate la *Décade*, prise par les Anglais, à son retour de Cayenne.

— On assure que c'est pour prendre le commandement d'une armée russe destinée à marcher contre Passwan-Oglou que le prince Repnin a été précipitamment rappelé à Pétersbourg.

Voici, au reste, quelques détails sur ce personnage dont on parle tant : Il jouit de la plus grande faveur à la cour de Russie, qui l'a accablé de dignités & d'emplois. Il est grand-croix de l'ordre de Saint-Georges, de

Saint-Alexandre Newski, de l'Aigle blanc de Pologne, de Sainte-Anne d'Holstein. Il est gouverneur de toute la Lithuanie réunie. C'est celui que Catherine II nomma ambassadeur à Varsovie, dans le tems où les affaires de Pologne fixoient les yeux de l'Europe entière. Il resta dans ce poste jusqu'au moment où il fut appelé à Rostchoûch-Kainardgy, dans la Bulgarie, pour y conclure la paix entre la Russie & la Porte-Ottomane. Il signa ce traité important. Enfin, en qualité de gouverneur de la Lithuanie, il a regu, dans Grodno, au nom de Catherine II, l'acte de renonciation au trône de Pologne, souscrit par Stanislas-Auguste, dernier roi des Polonais.

— Le citoyen Félix Desportes, commissaire du gouvernement à Genève, a quitté cette ville, après avoir installé les principales autorités constituées du nouveau département du Léman.

— Le contre-amiral Lacrosse est arrivé au Havre, le 2 vendémiaire. Il y a pris le commandement des forces navales qui se trouvent sur cette côte.

— Lanarque, nommé à l'ambassade de Suède, est toujours à Hambourg.

— La première chambre du corps législatif batave a, dans ses séances des 2 & 3^e jours complémentaires, décrété que la conduite des cinq membres du directoire intermédiaire, relativement à leurs opérations, depuis la journée du 24 prairial, étoit approuvée; qu'ils avoient bien mérité de la patrie, ainsi que le général Daendels & ceux qui ont coopéré à cette journée; que toutes pétitions dirigées contre eux sont rejetées comme fausses & injurieuses; & que le directoire exécutif est chargé de surveiller toutes les entreprises qui pourroient tendre au rétablissement de l'ancien ordre de choses.

— Le directoire helvétique a fait fermer le club de Lausanne.

— Si on en croit les papiers anglais, il n'y a plus à douter de l'existence de la nouvelle coalition continentale, annoncée en effet par trop d'indices.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENT.

Présidence du citoyen JOURDAN.

Séance du 8 vendémiaire.

Tessier-Olivier reproduit le projet qui déclare, que dans le cas où les juges auroient été partagés d'opinions, & auroient cessé de faire partie du tribunal, l'affaire sera de nouveau plaidée, avant d'être jugée.

Plusieurs membres observent que cela est de droit. Le conseil passe à l'ordre du jour.

Voici les noms de ceux nommés hier au scrutin, pour présenter le projet d'un code civil. Berlier, Génissieux, Jacqueminot, Guyot Desherbiers, Favart & Pison-du-Galand.

Organe d'une commission spéciale, Izos fait un rapport sur la pétition de Drouet, qui réclame une indemnité pour les pertes que la révolution lui a fait souffrir. Le rapporteur rappelle les services non-interrompus qu'a rendus à la liberté ce fondateur de la république, depuis l'arrestation du roi à Varennes, sa captivité en Autriche, &c. & il propose de lui accorder une indemnité de 26,807 fr.

qui sera payée sur-le-champ par la trésorerie, sur les fonds affectés aux dépenses imprévues.

Les uns demandent l'ajournement, d'autres l'urgence. Le conseil déclare l'urgence & adopte le projet.

Chénier monte à la tribune & présente l'adresse au peuple: l'orateur retrace avec la magnificence de l'Épopée, les triomphes des armées françaises; la modération des propositions de paix que le gouvernement fait à l'Europe par l'organe de ses plénipotentiaires; les droits des nations qui, dans la balance des destinées, pesent plus que les rois. Il appelle ensuite nos jeunes guerriers dans la carrière de la gloire, pour terminer la lutte de la liberté contre la tyrannie, si toutefois cette lutte est encore nécessaire, si les rois s'aveuglent sur le bord de l'abyme qui ne larderoit pas à les engloutir. . . .

(Nous donnerons le texte de l'adresse). — Le conseil l'a adoptée & en a ordonné l'envoi aux départemens & aux armées.

Il arrête ensuite la rédaction définitive de la longue série d'articles sur le droit de timbre.

Nota. — Le conseil des anciens, sur le rapport de Brassard, approuve six résolutions relatives aux opérations d'assemblées primaires du département de l'Aveyron. Il a ensuite rejeté, après une assez longue discussion, la résolution du 27 thermidor, relative aux domaines engagés.

Bourse du 8 vendémiaire.

Amsterdam. 59 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$, 59 $\frac{15}{16}$.	Rente viagère 18 f. 25 c.
Idem cour. 55 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$, 56 $\frac{15}{16}$.	Rente prov. 19 f.
Hambourg. 193, 191.	Tiers consol. 18 f. 50 c.
Madrid. 11 f. 56 c.	Bon 2/3. 2 f. 34 c.
Mad. effec. 14 f. 56 c.	Bon 3/4. 2 f. 30 c.
Cadix. 11 f. 56 c.	Bon $\frac{1}{2}$
Cad. effec. 14 f. 56 c.	Or fin. 106 f.
Gènes. 96 $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg. 50 f. 75 c.
Livourne. 105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{2}$.	Portugaise. 97 f. 50 c.
Bâle. pair, 1 $\frac{1}{4}$ à 1 per.	Piastre. 5 f. 39 c.
Geneve. 2 $\frac{1}{2}$ per.	Quadruple. 81 f. 75 c.
Lyon. pair 15 j.	Ducat d'Hol. 11 f. 75 c.
Marseille. pair 10 j.	Guinée. 26 f. 40 c.
Bordeaux. pair 12 j.	Souverain. 35 f. 15 c.
Montpellier. pair 8 j.	

Esprit $\frac{3}{4}$, 420 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 305 à 315 f.
— Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martinique, 3 f. 10 c.
— Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 3 f. 10 c. — Coton des Isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 5 f.

Eloge de l'Ivresse, nouvelle édition, revue, corrigée, en partie réfondue & considérablement augmentée. Paris, an 6, 1 volume in-12, imprimé en caractères neufs & petit texte, orné d'une jolie gravure. Prix 1 franc 5 déc. & 2 francs 1 déc., pour les départemens, chez Michel, libraire, rue de l'Arbre-Sec, n. 33, vis-à-vis celle Baillet.

L'Art des Armes, où l'on donne l'application de la théorie à la pratique, avec les principes méthodiques adoptés dans nos écoles d'armes; par Danet, ancien maître & directeur de l'école d'armes, 2 volumes in-8°. Prix 10 francs, & 12 francs, pour les départemens. A Paris, chez B. Lin, imprimeur-libraire, rue Jacques, n. 22, & Cérioux, quai Voltaire, n. 9.

A. FRANÇOIS.